

Caen, le 21 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : accès facilité à la vaccination pour les professionnels les plus exposés au virus âgés de 55 ans et plus : des créneaux dédiés dans le Calvados

En Normandie, la vaccination continue de s'accélérer et se traduit notamment par la montée en charge des centres de vaccination. Dans ce contexte et à la suite de la mise en place partout en France d'un accès facilité à la vaccination de certains professionnels, âgés de 55 ans et plus, considérés comme plus exposés au virus, des créneaux de vaccination dédiés à ces publics sont mis en place depuis le week-end dernier dans le département du Calvados.

Les professionnels de 55 ans et plus concernés sont les suivants :

- les professeurs des écoles, collèges, lycées ;
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- les agents au contact des élèves en école, collège, lycée ;
- les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ;
- les gendarmes ;
- les surveillants pénitentiaires ;
- les douaniers.

Les professionnels éligibles doivent se présenter munis d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment) ou déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Des créneaux dédiés dans le Calvados

Pour faciliter l'accès à la vaccination pour ces professionnels, le préfet du Calvados et le directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ont mis en place une organisation dès le week-end dernier avec des créneaux dédiés : ce sont ainsi plus de 210 professionnels éligibles qui ont pu être vaccinés avec le vaccin AstraZeneca par les équipes du CHU de Caen Normandie.

Cette semaine, les médecins et infirmiers du service départemental d'incendie et de secours du Calvados proposent de nouveaux créneaux de vaccination dans les communes suivantes :

- A Vire-Normandie, le mercredi 21 avril de 13h30 à 17h30 (sans rendez-vous) à la salle Polinière, 4 place Sainte-Anne.

- A Bayeux, le vendredi 23 avril de 13h30 à 17h30 (sans rendez-vous) à la salle de la comète, 33 Boulevard Maréchal Montgomery.

- A Lisieux, la samedi 24 avril de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sans rendez-vous) à la salle Mosai'c, 13 boulevard-Pasteur.

Par ailleurs, des créneaux seront ouverts au CHU de Caen Normandie, le samedi 24 avril de 9h00 à 13h00 (sur rendez-vous via la plateforme de réservation en ligne accessible avec le lien suivant :<https://www.doctolib.fr/hopital-public/caen/chu-caen-vaccination-covid>)

Parallèlement, ces professionnels peuvent aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en médecine de ville, grâce à la mobilisation des professionnels de santé. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.